



31 mars 2021

CIRCULAIRE CTOI 2021-18

Madame/Monsieur,

ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DES 18^{ème} SESSIONS DU COMITE D'APPLICATION ET DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Comité d'Application (CdA18)

L'Ordre du jour provisoire de la 18^{ème} Session du Comité d'Application, qui se tiendra du 30 mai au 1^{er} juin et le 3 juin 2021, est désormais disponible [[Cliquer ici](#)]. Les versions électroniques des autres documents de la réunion seront publiées sur la page web du CdA18 au fur et à mesure de leur disponibilité.

Le format de la réunion par vidéoconférence (temps réduit) semblant de plus en plus probable, la Présidente du Comité d'Application propose une approche alternative pour la réunion de 2021. Au lieu de l'approche habituelle par laquelle le Comité examine chaque Rapport d'application des CPC, parallèlement à d'autres rapports obligatoires concernés (par exemple, Rapports de mise en œuvre et Questionnaires d'application), l'approche proposée consiste à examiner un rapport du Secrétariat qui résumera certaines Mesures de Conservation et de Gestion (MCG) avec des taux d'application inférieurs à ceux du taux d'application moyen de la Commission du CdA17 (2020). Pour chaque MCG à l'étude, la Présidente laissera du temps aux CPC intéressées afin de soumettre des commentaires et questions sur leur propre Rapport d'Application ou celui d'autres CPC. En outre, aux fins d'une plus grande efficacité au vu du temps limité disponible, les CPC sont invitées à soumettre ces commentaires et questions à la Présidente du Comité d'Application, via le Secrétariat de la CTOI (IOTC-Secretariat@fao.org), au plus tard, une semaine avant le début du CdA18 (avant le 23 mai).

Les CPC disposeront également de temps pour intervenir sur d'autres MCG qui ne sont pas directement traitées dans le rapport du Secrétariat.

Les Membres sont invités à soumettre leurs commentaires sur l'Ordre du jour provisoire, ou toute proposition d'éléments à y inclure, au plus tard le 25 avril afin qu'un Ordre du jour révisé puisse être diffusé au moins 30 jours avant la Session.

Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF18)

L'Ordre du jour provisoire de la 18^{ème} Session du Comité Permanent d'Administration et des Finances, qui se tiendra les 2 et 3 juin 2021, est désormais disponible [[Cliquer ici](#)]. Les versions électroniques des autres documents de la réunion seront publiées sur la page web du CPAF18 au fur et à mesure de leur disponibilité.

Les Membres sont invités à soumettre leurs commentaires sur l'Ordre du jour provisoire au plus tard le 2 mai afin qu'un Ordre du jour révisé puisse être diffusé au moins 30 jours avant la Session.

Cordialement,

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia, Sénégal. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.